

# RH02



## LES PROCÉDURES DISCIPLINAIRES

Formation animée par  
**Yann BOURMAUD MEREL**,  
 Responsable du Pôle juridique social  
 et RH, diplômé avocat en droit social



### PARTICIPANTS

· Dirigeants, chefs d'entreprises, directeurs et responsables des ressources humaines, responsables paie.



### DURÉE ET TARIF

· **1 jour** (7 heures)  
 · **INTER** : 395 € HT (repas inclus)  
 · **INTRA** : nous consulter



### PRÉREQUIS

· Cette formation ne nécessite pas de prérequis.



### HORAIRES :

9h00 - 12h30 /  
 14h00 - 17h30

## + D'INFOS & INSCRIPTION



INTER

### CETTE FORMATION VOUS INTÉRESSE ?

Contactez-nous par mail ou téléphone et nous fixerons une date en fonction de vos disponibilités.

[formation@competences-plus.pro](mailto:formation@competences-plus.pro) - 02 40 12 79 46



INTRA

### OBJECTIFS

- Connaître l'étendue des droits de l'employeur et ses moyens d'action
- Comprendre et maîtriser les procédures de sanction dans l'entreprise
- Sécuriser ses pratiques disciplinaires

### PROGRAMME

- L'analyse du comportement fautif du salarié : savoir apprécier la gravité de la faute, reconnaître ce qui peut être constitutif d'une faute, distinguer les différents types de fautes, la preuve de la faute
- Mettre en place la procédure de sanction et respecter les garanties procédurales
- Déterminer la sanction en fonction de la gravité de la faute
- Evaluer la proportionnalité de la sanction et de la faute
- Les différents types de sanction et la procédure à respecter : convocation, entretien préalable, assistance du salarié, notification de la sanction
- Les outils du droit disciplinaire : règlement intérieur, charte informatique, notes de service
- Les conséquences de la sanction pour les salariés : le risque de contestation et le suivi du dossier disciplinaire du salarié
- Etude de cas concrets et mises en situation pratiques